



Championnats de France Vétérans 2010

Dames et Hommes

Art 1 – Organisation

A – Ces Championnats se déroulent en 3 phases :

- Phase 1 **Championnat Départemental : 17 Janvier 2010**
- Phase 2 **Championnat Régional : 07 Mars 2010**
- Phase 3 **Championnat de France : 25 Avril 2010**

B – Dans chaque catégorie, la participation au Championnat départemental est obligatoire pour une éventuelle qualification au Championnat Régional, puis éventuellement à la finale nationale.

Le nombre de qualifiés par catégories à la finale nationale sera déterminé au prorata du nombre d'engagés au Championnat départemental.

C – Dans chaque phase, que ce soit pour la qualification à la finale ou pour la qualification à la phase suivante, les égalités dans les classements seront départagées par la meilleure dernière ligne, ou l'avant-dernière en cas de nouvelle égalité, et ainsi de suite... Attention, cette règle n'intervient ni pour l'attribution des titres et médailles, ni pour le classement final de la compétition : dans ces cas là, on continue à appliquer la notion d'ex aequo.

Art. 2 – Les Joueurs (ses)

A – Chacune des compétitions est ouverte aux joueurs (ses) licenciés (es) F.F.B.S.Q. de nationalité française.

B – Les joueurs (ses) étrangers (ères) licenciés (es) F.F.B.S.Q. sont autorisés (es) à participer au Championnat Départemental et au Championnat Régional **sans pouvoir prétendre à une qualification** pour la phase nationale.

C – Les catégories d'âge sont :

- **Vétérans 1** hommes et femmes : **Nés entre le 1^{er} Janvier 1953 et le 31 Décembre 1960**
- **Vétérans 2** hommes et femmes : **Nés entre le 1^{er} Janvier 1946 et le 31 Décembre 1952**
- **Vétérans 3** hommes et femmes : **Nés avant le 1^{er} Janvier 1946**

D – Pendant les 3 phases, les **Vétérans 3** bénéficient à chaque partie d'une bonification égale à 1 quille par année d'âge au-delà de la 65^{ème}.

Art. 3 – Championnat Départemental

A – Chaque participant effectue 8 lignes en 2 séries de 4 lignes, consécutives ou non, avec changement de pistes à l'issue de la première série.

B – A l'issue de ces 8 lignes qualificatives, un titre de Champion départemental est décerné dans chaque catégorie.

C – Les quotas de qualification pour la phase régionale sont déterminés par les Ligues et CSR Régionaux.

D – Le Comité Départemental, ou à défaut le Comité Sportif Régional, décide des lieux et établit les horaires en concertation avec le ou les centres choisis.

E – Si un Comité Départemental ne dispose pas de centre homologué, il peut effectuer sa phase dans un centre de sa région.

F – **Engagement unique pour toute la compétition** : 20 € + le prix de toutes les parties jouées à un tarif qui ne saurait excéder le tarif de 3.00 € l'unité, à régler au Comité Départemental, ou à défaut au Comité Sportif Régional.

Art. 4 – Championnat Régional

A – Chaque participant effectue 8 lignes en 2 séries de 4 lignes, consécutives ou non, avec changement de pistes à l'issue de la première série.

B – À l'issue des 8 lignes qualificatives, 4 parties supplémentaires sont jouées par les finalistes de la phase, dont le nombre, par catégorie, est déterminé par la Ligue ou le CSR.

C – A l'issue des 12 lignes, un titre de Champion Régional est décerné dans chaque catégorie. Les champions régionaux sont automatiquement qualifiés pour la phase nationale, ainsi que leurs suivants dans la limite des quotas établis au prorata des engagements à la phase départementale.

D – Le Comité Sportif Régional décide des lieux et établit les horaires en concertation avec le ou les centres choisis.

Art. 5 – Championnats de France

A – Lieu :

- **V1 : WITTELSHEIM**
- **V2 : WITTELSHEIM**
- **V3 : BELFORT et WITTELSHEIM pour les finales**

B – Engagements :

Les frais des parties sont pris en charge par le CN Bowling pour toutes les catégories.

C – Déroulement :

- Qualifications : Chaque participant effectue 8 lignes en 2 séries de 4 lignes, consécutives ou non, avec changement de pistes à l'issue de la première série.
- Demi-finale : sur 4 lignes supplémentaires pour le tiers des participants.
- Finale : sur 4 lignes pour la moitié des demi-finalistes.

D – Titres décernés :

Les titres de Champion(ne) de France sont décernés sur le total des 16 lignes dans chaque catégorie.

E – Forfaits, Repêchage, Modifications :

- Forfait : Les participants (tes) qui déclarent forfait sont tenus (es) de le faire savoir au CN Bowling **avant le 25 Mars 2010.**
- Repêchage : Le CN Bowling se réserve le droit de requalifier des participants dans l'ordre du classement régional pour combler d'éventuels forfaits.
- **Modifications : Des modifications peuvent être apportées au nombre de qualifiés (es) en fonction du nombre de pistes du centre choisi.**

Art. 6 - **Championnat d'Europe Vétérans ESBC**

Pour le Champion et la Championne de France de chaque catégorie, les frais d'engagement **aux championnats d'Europe ESBC** sont pris en charge et une indemnité de déplacement leur est versée par la F.F.B.S.Q. Ces indemnités seront proposées au Vice-Champion(ne) en cas désistement du Champion(ne).

Art. 7

Tous les règlements généraux de la F.F.B.S.Q. sont applicables à ces Championnats de France

Art. 8

Le CN Bowling se réserve le droit d'apporter toute modification nécessaire au bon déroulement de la compétition.